

Année universitaire 2022 - 2023

MASTER DEUXIEME ANNÉE EFS

« Métiers de l'Enseignement, de
l'Éducation et de la Formation du
Premier degré » (MEEF 1)

Inspé de l'Académie de Créteil
Institut National Supérieure du Professorat et de l'Éducation

Composante de l'Université Paris-Est Créteil, en collaboration avec les UFR SESS,
Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et Technologie

et en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Créteil
et les Universités Paris 8 Vincennes-Saint Denis, Sorbonne Paris Nord et Gustave Eiffel

Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du Premier degré » (MEEF 1)

Vos interlocuteurs

Vous pouvez rencontrer à tout moment un membre de l'équipe de direction du site où vous suivez votre formation ou vous adresser au secrétariat pédagogique de ce site.

Si vous êtes étudiant en formation à distance, vous avez pour interlocuteur l'équipe de direction du site de Torcy.

Le cas échéant vous pouvez demander un rendez-vous au responsable du site :

L'ensemble des informations quotidiennes qui vous concernent sont en ligne sur les pages Internet du site où vous suivez votre formation : <http://inspe.u-pec.fr/scolarite/>

Inspé - sites de formation

	Bonneuil-sur-Marne (94)	Livry-Gargan (93)	Sénart (77)	Torcy (77)
Responsables des sites	Noémie Dagouret	Cédric Sebisch	Séverine Lapeyre	
Accueil	01 49 56 37 16	01 41 70 72 00	01 64 41 35 00	01 60 05 93 40
Gestionnaires pédagogiques	01 49 56 37 19 01 49 56 37 18	01 41 70 72 36 01 41 70 72 43 01 41 70 72 04 01 41 70 72 17	01 64 41 36 13 / 16	01 60 05 93 43 /22
Courriels	corinne.coudert@u-pec.fr nadia.boubaya@u-pec.fr	sabine.chetboul@u-pec.fr kevin.makiadi@u-pec.fr aliarivony.gogibus@u-pec.fr	secpeda.senart@u-pec.fr	secpeda.torcy@u-pec.fr

Service Master MEEF 1

Responsable : Véronique Manaranche

masterpremierdegre@u-pec.fr

Scolarité

scol-inspe@u-pec.fr

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Lauréats au CRPE de l'académie de Créteil ou étudiants Master MEEF 1, vous êtes inscrits en Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » premier degré de l'Inspé de l'Académie de Créteil, nous vous y souhaitons la bienvenue. Dans le cadre de cette deuxième année de Master MEEF 1, vous allez renforcer votre expérience professionnelle et développer les compétences qui vont vous préparer à exercer un métier, notamment avec une formation en alternance, alliant formation et stage en responsabilité.

L'école maternelle et l'école primaire constituent les fondations de la réussite future des élèves, telles que définies par la loi d'orientation et de refondation de l'école de la République. Votre inscription dans le cadre de ce Master est un gage de votre volonté d'apporter votre contribution à cet édifice, et vous intègre dans une formation exigeante, celle mise en œuvre par l'Inspé de l'Académie de Créteil.

Cette formation va vous préparer à exercer le métier de professeur des écoles, et à œuvrer pour les apprentissages de tous, à travers les disciplines de la polyvalence, mais aussi des domaines cognitif, langagier, culturel, scientifique, civique, social et physique, en prenant en considération le développement et les spécificités de chaque élève. Tout au long de cette année de Master, vous serez accompagné dans votre parcours par des professionnels d'expérience : enseignants de l'Inspé, formateurs de l'Éducation nationale, qui auront pour ambition commune votre réussite. Ils vous permettront de développer les compétences professionnelles (théoriques, pratiques et scientifiques) nécessaires à l'exercice du métier. Vous serez initiés à l'analyse de situations professionnelles au sein d'une formation intégrée, comprenant à la fois des enseignements disciplinaires et didactiques, liés à l'évolution de la recherche, et au stage en responsabilité organisé en milieu scolaire faisant l'objet d'un accompagnement.

Ainsi, le contenu de la formation proposée en « Master MEEF 1 » s'adosse au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹. Il s'inscrit dans les normes qui régissent le diplôme national de Master, prend en compte la politique nationale en matière d'éducation, et s'appuie sur les programmes d'enseignements².

L'Académie de Créteil, plus que n'importe quelle autre peut-être, a besoin d'enseignants de talent, en raison de l'extraordinaire diversité sociale de son public scolaire, qui en est à la fois la richesse et la contrainte. Se mobiliser pour améliorer les résultats de tous les élèves y est, notamment pour les jeunes enseignants, un défi qui vaut la peine d'être relevé, car l'enjeu est l'avenir de nos enfants. À travers la diversité, la spécificité et la complémentarité des unités d'enseignement de cette deuxième année de master, notre ambition est de vous permettre d'exercer le métier que vous avez choisi de façon éclairée, avec sérénité, plaisir et bienveillance, dans une perpétuelle dynamique de renouvellement, de recherche et de formation, et de contribuer, à travers vous, à l'épanouissement et à la réussite des élèves.

Véronique Manaranche
Responsable du Master MEEF 1
« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du premier degré ».

¹ Arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

² Bulletin Officiel spécial n°2 du 26 mars 2015 consacré aux programmes d'enseignements de l'école maternelle et Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 dédié aux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège. Disponibles en ligne : www.education.gouv.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU MASTER	5
Vadémécum du contrôle des connaissances	5
Objectifs	5
Référentiel des Compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :	5
Organisation	5
Stages	6
Notation et compensation des EC/UE/Semestres	6
Modalité de formation du M2 EFS MEEF 1	6
Programme des enseignements	6
Le réseau des bibliothèques de l'Inspé	7
Autre certification possible	Erreur ! Signet non défini.
MAQUETTE M2 - SEMESTRE 3	8
UE 12 – Maîtriser la langue française, les savoirs disciplinaires et leur didactique dans le cadre de sa pratique professionnelle	9
UE 13 – Utiliser une langue vivante ÉtrangÈre dans les situations exigÉes par son mÉtier	13
UE 14 – Connaître et comprendre les contextes d'exercice du mÉtier (tronc commun)	14
UE 15 – Initiation et formation À et par la recherche (IFR)	15
MAQUETTE M2 - SEMESTRE 4	16
UE 16 – Construire sa pratique professionnelle	17
UE 17 – Connaître et comprendre les contextes d'exercice du mÉtier (tronc commun)	20
UE 18 – Initiation À et formation par la recherche (IFR)	21
UNITÉ DES ENSEIGNEMENTS INITIATION ET DE FORMATION	23
À ET PAR LA RECHERCHE (IFR)	23
Rôle de l'unité d'Initiation à et de Formation par la Recherche (IFR) dans la formation des futurs professeurs des écoles	Erreur ! Signet non défini.
Liste récapitulative des thématiques de l'UE IFR par implantation géographique	Erreur ! Signet non défini.
Descriptifs des Unités d'Initiation à et Formation par la Recherche (IFR)	Erreur ! Signet non défini.
RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION	24
RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES – 2022 / 2023	29

Présentation du master

Ce master est proposé de manière conjointe par les quatre universités de l'Académie de Créteil (Universités de Paris-Est Créteil, de Paris 8, de Sorbonne Paris Nord et de Gustave Eiffel) qui en ont confié la responsabilité et une grande partie de la mise en œuvre à l'Inspé de l'Académie de Créteil, composante de l'université de Paris-Est Créteil, où les étudiants prennent leur inscription principale (administrative et pédagogique). Une unité d'enseignement "Initiation et de formation à et par la recherche (IFR)" peut être suivie dans l'une des quatre universités. Une seconde inscription pédagogique sera alors à réaliser dans l'université concernée, en cohérence avec le choix de l'IFR.

Vadémécum du contrôle des connaissances

La formation dispensée s'appuie sur des règles de fonctionnement précisées dans le [vadémécum du contrôle des connaissances](#). Tous les étudiants doivent en prendre connaissance en début d'année universitaire.

Objectifs

Professionnaliser les futurs enseignants pour qu'ils maîtrisent les différents domaines de savoirs enseignés à l'école et les diverses compétences nécessaires à l'exercice du métier dans les écoles maternelles et élémentaires : sont mis en relation les savoirs théoriques et des stages dans les écoles, allant progressivement de l'observation à la responsabilité d'une classe. La formation se fonde sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation 2013 (cf. p. 104) :

- connaissance des valeurs, des principes et de la réglementation qui régissent le service public d'éducation ;
- connaissance des processus d'apprentissages, des élèves et de leur diversité ;
- capacité à organiser les apprentissages des élèves et à contribuer à leur éducation ;
- capacité à coopérer au sein d'équipes et avec des partenaires ;
- maîtrise des contenus d'enseignement et aptitude à permettre leur acquisition par les élèves, dans les différents domaines de la polyvalence du professeur des écoles, et en particulier dans le domaine du parler-lire-écrire, condition de la réussite dans tous les apprentissages ;
- capacité à installer la relation pédagogique ;
- capacité à observer les élèves et à évaluer leurs progrès, les points de difficulté et en tenir compte dans la conception des situations d'apprentissage.

S'appuyer sur la recherche pour approfondir ses connaissances, actualiser les pratiques professionnelles et les adapter aux évolutions à venir.

Référentiel des Compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

NOR / MENE 1315928A - Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-17-2013- MEN - DGESCO A3-3 (cf. p.90)

Organisation

Les enseignements comprennent :

- une formation pluridisciplinaire au métier de professeur des écoles pour les étudiants fonctionnaires stagiaires (EFS), dispensée dans le site de formation de l'Inspé du département où ils sont affectés après les résultats du CRPE ;

DONT

- des unités d'Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR) proposées par diverses composantes des quatre Universités de l'Académie (une UE par semestre). Les étudiants choisissent une IFR soit en début d'année de Master 1 (**ils la conservent pour les deux années du master**) ou en début d'année de Master 2 (nouveaux arrivants), parmi la liste qui figure dans cette brochure.

Une équipe pluridisciplinaire de formateurs prend en charge les enseignements des UE 12 et 16. Elle est formée de 5 ou 6 professeurs de l'Inspé (dont un professeur de français et un de mathématiques), de maîtres formateurs et/ou directeurs d'écoles d'application.

Les enseignements liés aux outils numériques seront intégrés à l'ensemble de la formation disciplinaire et didactique.

Stages

Pour les étudiants lauréats CRPE (EFS) : stage ½ temps rémunéré en responsabilité. Ces Étudiants Fonctionnaires Stagiaires bénéficient du statut de professeur stagiaire. Cette deuxième année de master se fait sous le régime de l'alternance : la moitié du temps est consacrée au stage en école, l'autre moitié aux enseignements du master.

Au cours de ce stage, les étudiants sont accompagnés par des formateurs universitaires et/ou par des maitres-formateurs (Rectorat).

Notation et compensation des EC/UE/Semestres

Se référer au [vadémécum du contrôle des connaissances](#) consultable sur le site internet de l'Inspé de l'Académie de Créteil : [Vadémécum du contrôle des connaissances](#).

Modalité de formation du M2 EFS MEEF 1

▪ présentielle

Les étudiants suivent la totalité des cours en présentiel. Les enseignements sont présentés dans cette brochure, et un emploi du temps est communiqué en début d'année universitaire. L'assiduité à l'ensemble de la formation (cours et stages) est obligatoire. En cas de contrôle continu, elle est prise en compte dans l'évaluation.

Cas particuliers :

Les étudiants fonctionnaires stagiaires (EFS) doivent s'inscrire à l'Inspé de l'Académie qui les a recrutés pour y suivre une formation.

1) Lauréats du concours dispensés de la condition de diplôme

Les EFS qui sont dispensés de la condition de diplôme (parents de trois enfants, sportifs de haut niveau, lauréats du 3^{ème} concours) doivent procéder à une inscription en DU de professionnalisation.

2) Lauréats du concours déjà titulaire d'un Bac +5 ou équivalent

Les EFS qui sont déjà titulaires d'un Bac + 5 ou équivalent doivent procéder à une inscription :

- en DU d'approfondissement pour les étudiants titulaires d'un master MEEF ou enseignement ;
- en DU de professionnalisation pour les titulaires d'un master autre que MEEF ou enseignement.

Programme des enseignements

Troisième semestre (M2)

UE12 : Maîtriser la langue française, les savoirs disciplinaires et leur didactique dans le cadre de sa pratique professionnelle

UE13 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

UE14 : Connaître et comprendre les contextes d'exercice du métier (tronc commun)

UE15 : Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR)

Quatrième semestre (M2)

UE16 : Construire sa pratique professionnelle

- EC16.1 : des savoirs disciplinaires et leur didactique et culture du numérique

- EC16.2 : écrit réflexif – suivi et accompagnement du stage – APP

UE17 : Connaître et comprendre les contextes d'exercice du métier (tronc commun)

UE18 : Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR)

EPREL - Espace Pédagogique de Ressources en Ligne (**inscription obligatoire**)

Une plateforme de cours en ligne « EPREL » est mise à disposition des étudiants par l'UPEC. Elle permet aux étudiants d'y retrouver toutes les ressources déposées par les enseignants :

- suivi de cours en ligne ;
- téléchargement d'un cours, d'exercices, de contenus et de liens Internet... ;
- réalisation d'exercices en ligne ;
- travaux ;
- visualisation du calendrier des travaux ;
- messagerie ;
- forum de discussion.

Démarche pour se connecter à EPREL :

Être obligatoirement inscrit administrativement et être détenteur :

- de son numéro d'étudiant ;
- d'une adresse mail étudiant UPEC ;
- de procéder à la validation du compte EPREL sur <http://eprel.fr> avec votre identifiant et votre mot de passe de votre messagerie UPEC.

De plus amples informations relatives à l'activation des différents comptes numériques sont consultables dans le [guide l'étudiant 2020/21](#).

Vous devenez professionnel ⇒ l'utilisation de votre adresse mail universitaire comme compte de messagerie est **OBLIGATOIRE**.

Le réseau des bibliothèques de l'Inspé

Réparti sur tous les sites d'enseignement, le réseau des bibliothèques de l'Inspé est intégré au Service Commun de la Documentation de l'UPEC.

Pour vos recherches documentaires et pour vos emprunts (votre carte d'étudiant suffit), vous pouvez contacter les bibliothèques suivantes :

Bibliothèque/site	Plages d'ouverture		Téléphone	Courriel
	Jours	Horaires		
Bonneuil sur Marne	lundi au vendredi	9h-18h	01 49 56 38 17	bib-bonneuil@u-pec.fr
Livry-Gargan	lundi au vendredi	9h-18h	01 41 70 72 72	bib-livry@u-pec.fr
Saint-Denis	lundi au vendredi	9h-18h	01 49 71 87 06	bib-st-denis@u-pec.fr
Sénart	lundi au vendredi	8h30-18h30	01 64 13 15 82	bib-senart@u-pec.fr
Torcy	lundi au vendredi	9h-18h	01 60 05 93 48	bib-torcy@u-pec.fr
	certaines samedis	9h à 13h		

Services offerts

- Emprunt possible dès la rentrée avec la carte d'étudiant dans toutes les bibliothèques de l'UPEC ;
- 15 documents pour 28 jours ;
- plus de 100 000 documents et de nombreuses ressources en ligne : <http://bibliothèque.u-pec.fr> ;
- rendez-vous bibliographiques ou formations à la demande ;
- retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/UPECBibliothèquesINSPE>
- Portail Athéna : http://athena.u-pec.fr/primo_library/libweb/action/search.do?vid=upec

MAQUETTE M2 - SEMESTRE 3

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

UE 12 – MAITRISER LA LANGUE FRANÇAISE, LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET LEUR DIDACTIQUE DANS LE CADRE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 77 h – ECTS : 17

Approfondissement des savoirs disciplinaires et didactiques pour et par le stage en responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en français ▪ en Mathématiques ▪ et dans d'autres disciplines de la polyvalence : <ol style="list-style-type: none"> 1. Histoire/Géographie/EMC 2. Sciences et technologie 3. Arts plastiques 4. Éducation musicale 5. EPS 	77 h	17 ECTS
Culture et usage du numérique		
Suivi et accompagnement de l'Étudiant Fonctionnaire Stagiaire (EFS) en stage en responsabilité ½ temps		

Approfondissement des savoirs disciplinaires et didactiques pour et par le stage en responsabilité

▪ Français

Objectifs

Comprendre le caractère incontournable et transversal de l'apprentissage du langage et de la langue française dans toutes les disciplines et ses enjeux.

Contenus

L'étude des savoirs disciplinaires est menée en articulation avec son enseignement dans les différents cycles et une réflexion sur la continuité des apprentissages visés, en lien avec les niveaux de classe en stage. Une attention particulière sera portée à l'oral en maternelle, l'apprentissage de la lecture et de la production d'écrit.

▪ Mathématiques

Objectifs

- Analyser les attendus des instructions officielles ;
- découvrir et utiliser des outils didactiques ;
- concevoir une séquence, des séances ;
- analyser des situations de classe (différentes ressources pourront être utilisées) ;
- justifier des choix d'enseignements en mathématiques ;
- comprendre et anticiper les obstacles d'apprentissage ; anticiper les procédures et les erreurs des élèves.

Contenus

Les contenus mathématiques travaillés dans l'UE12 seront en lien avec les instructions officielles en vigueur. Les modalités d'évaluation et de rendu seront précisées en cours par les enseignants.

▪ Autres disciplines de la polyvalence (les enseignements sont annualisés et relèvent des UE12 et 16)

1. Histoire/Géographie/EMC

Objectifs

Cette partie de l'UE consiste à former les stagiaires à l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'enseignement moral et civique et des sujets touchant à la structuration du temps et de l'espace, dans les trois cycles, à partir de quelques intitulés issus des programmes de l'école primaire.

Contenus

Il s'agit, à partir de contenus scientifiques, de définir quelques notions et compétences, de construire des méthodes d'analyse propres à la didactique de ces disciplines et de concevoir des démarches permettant leur acquisition par les élèves.

2. Sciences et technologie

Il s'agit d'une formation pour concevoir et mettre en œuvre des séquences d'enseignement dans les trois disciplines (technologie, physique, sciences de la vie et de la Terre) qui sont convoquées dans les programmes de l'école primaire sous les appellations de : "Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière" (cycle 1), "Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets" (cycle 2), "sciences et technologie" (cycle 3). Toutefois, au vu de l'importance des programmes des trois cycles dans ces trois champs disciplinaires, l'ensemble des compétences et connaissances de ceux-ci ne sera pas systématiquement abordé.

Objectifs

- Acquérir les compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, notamment : maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- s'approprier les enjeux de l'enseignement de ces disciplines à l'école, dans leur spécificité et dans la cohérence avec les différents domaines qui y sont enseignés, en particulier du point de vue de l'éducation à la citoyenneté et de l'édification d'une pensée rationnelle ;
- identifier les opportunités qu'elles offrent en termes d'interdisciplinarité et de développement de compétences transversales chez les élèves, en particulier dans le domaine de la maîtrise de la langue tant en production qu'en réception.

3. Arts plastiques – Histoire des arts

Objectifs

- Approfondir les savoirs scientifiques fondamentaux ;
- articuler sa pratique de classe avec les textes officiels ;
- prendre appui sur les enjeux didactiques et pédagogiques de la discipline pour questionner sa pratique professionnelle.

Contenus

Élaborer des outils et des méthodes pour construire des situations d'apprentissage ;

- mesurer le rôle de la verbalisation ;
- s'interroger sur le sens de l'évaluation ;
- questionner la place de la référence ;
- intégrer, pour les interroger, les fonctions et les usages des outils numériques ;
- se saisir des dimensions patrimoniales et partenariales.

4. Éducation musicale

Objectifs

- Approfondir les savoirs scientifiques fondamentaux ;
- articuler sa pratique de classe avec les textes officiels ;
- prendre appui sur les enjeux didactiques et pédagogiques de la discipline pour questionner sa pratique professionnelle.

Contenus

- Élaborer des outils et des méthodes pour construire des situations d'apprentissage ;
- mesurer le rôle de la verbalisation ;
- s'interroger sur le sens de l'évaluation ;
- intégrer, pour les interroger, les fonctions et les usages des outils numériques ;
- se saisir des dimensions patrimoniales et partenariales.

5. EPS

Objectifs

Concevoir, mettre en œuvre, analyser et évaluer des enseignements en EPS.

Contenus

En lien avec les textes officiels et les 3 cycles d'enseignement de l'école primaire :

- approfondissement des connaissances didactiques, pédagogiques et techniques relatives aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA) de la liste du CRPE ;
- apport de connaissances didactiques, pédagogiques et techniques d'APSA n'ayant pas fait l'objet d'une formation en M1 MEEF 1^{er} degré ;
- conception et mise en œuvre de situations d'apprentissage en EPS (simulation) ;
- élaboration et mise en œuvre de contenus d'enseignement en EPS prenant en compte les caractéristiques des élèves d'une classe dans une école ;
- analyse de pratiques professionnelles vécues et/ou observées en situation réelle d'enseignement.

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences :

- liens avec les compétences P1, P2, P3, P4 et P5 du référentiel de compétences ;
- liens avec les UE12, UE14 et UE17 de la maquette M2 ;
- liens avec les domaines 1, 2 et 3 du socle commun.

■ Culture et usage du numérique

(En fonction des sites de formations, les contenus peuvent être abordés de manière différente)

Objectifs

- Intégrer de manière critique et réfléchie une ressource numérique dans une séance pédagogique intégrée à une séquence d'apprentissage ;
- développement de la littératie numérique des étudiants.

La nature des activités proposées :

Cette formation est rythmée par différents rendus sur EPREL ou autre (dépôt de la séquence, de la séance, puis de la plus-value pédagogique de l'outil numérique choisi).

Les connaissances à acquérir

Sous quelles conditions le numérique doit-il améliorer les apprentissages ?

À partir des représentations suivantes, les éléments de réflexion seront abordés avec les étudiants dans le cadre des enseignements :

- on est plus motivé quand on apprend avec le numérique ;
- on apprend mieux en jouant grâce au numérique ;
- le numérique favorise l'autonomie des apprenants ;
- les compétences en lecture sont réduites ;
- les élèves savent utiliser les outils numériques car c'est leur génération ;
- ...

Les compétences travaillées

Développement de la littératie numérique des étudiants en particulier sur trois éléments de base de sa définition conceptuelle, à savoir « l'habileté et la capacité d'*utiliser* les outils et les applications numériques, la capacité de *comprendre* de façon critique le contenu et les outils des médias numériques ainsi que la connaissance et l'expertise pour *créer* à l'aide de la technologie numérique. »

LIENS AVEC LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

B1.2 : Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.

B2.1 : Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice.

B2.2 : Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement.

Les compétences du Compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation mobilisées et explicitées dans le barème fourni aux étudiants en amont sont les suivantes :

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Ressources à disposition des étudiants :

Dossier présentant différents outils numériques

<https://drive.google.com/open?id=15PTaqqyj6q3-kcVi7pMBA3pEzWjDDK1z>

Document en réalité augmentée pour donner aux étudiants accès à des capsules vidéo de présentation de différentes ressources

<https://drive.google.com/open?id=1YGDnVBFuq5cd2eFTJYeKHg96ndUGOY22>

▪ Suivi et accompagnement de l'Étudiant Fonctionnaire Stagiaire (EFS) en stage en responsabilité ½ temps

Objectifs et contenus

- Apporter une aide à la prise de fonction, à la conception et à la mise en œuvre des séquences et séances d'enseignement, à la prise en charge de la classe ;
- acquérir les compétences définies dans l'annexe 11 de la note de service qui précise les modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public (BO n°13 du 26 mars 2015) :
 - compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction ;
 - compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique ;
 - compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail ;
 - compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diversés.

Évaluation	
Session 1 (contrôle continu)	Écrit 1 : Une conception/analyse de séquence et/ou de séance expérimentée(s) en stage en mathématiques ou en français. Écrit 2 : Une conception/analyse de séquence et/ou de séance expérimentée(s) en stage dans une discipline de la polyvalence.
Session 2	Reprise des travaux de la session 1

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

Les enseignements mis en œuvre contribuent à l'acquisition des compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, notamment :

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
- Lien avec l'UE15 (capacité à étayer son propos avec des références théoriques)
- P.4 Mesurer le rôle de la verbalisation dans l'enseignement de disciplines artistiques. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- P.5 S'interroger sur le sens et la place de l'évaluation dans les disciplines artistiques. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ;
- C.9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ;
- C.13 Se saisir des interventions patrimoniales et partenariales (PEAC). Coopérer avec les partenaires de l'école ;
- C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

UE 13 – UTILISER UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE DANS LES SITUATIONS EXIGÉES PAR SON MÉTIER

Note non compensable : 10/20

Volume horaire global : 15 h – ECTS : 2

Savoirs disciplinaires et didactiques en LVE

15 h

2 ECTS

Savoirs disciplinaires et didactiques en LVE

Objectifs

Gagner en confiance pour enseigner une LVE à l'école ;
développer sa capacité à identifier, analyser et résoudre les difficultés linguistiques auxquelles l'enseignant non-expert de la LVE est confronté dans sa pratique ;
approfondir le travail linguistique entamé en année M1 à des fins pédagogiques. Poursuivre son étude et sa pratique autodirigées de la langue.

Contenus

Les contenus, d'ordre essentiellement lexical, phonologique et pragmatique, visent l'appropriation d'outils communicationnels spécifiques à :

- la conduite de séances pédagogiques en LVE ;
- la gestion de classe en LVE ;
- l'interaction, notamment en lien avec les compétences transversales ;
- la diversité culturelle et linguistique ;
- le développement des compétences langagières en lien avec les programmes de chaque cycle de l'école primaire.

Évaluation

Session 1 (contrôle continu)

Contrôle continu (écrit 50% et oral 50%) – 2 travaux

Au cours du semestre, l'étudiant-stagiaire constitue un portfolio, individuellement ou en binôme, lié dans la mesure du possible à sa pratique en classe, regroupant différentes ressources ou supports pédagogiques destinées à l'enseignement d'une LVE à l'école. Pour l'évaluation écrite, chaque étudiant-stagiaire ou chaque binôme devra, en 4 ou 5 pages, rédiger un écrit réflexif en français sur une séance ou une séquence élaborée à partir du dit portfolio.

Lors de sa prestation orale, l'étudiant devra démontrer sa capacité à mener ou à mettre en scène une ou plusieurs activités pédagogiques extraites du portfolio (rituels, comptine, album, chanson, jeu, saynète...).

Session 2

Contrôle terminal écrit

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves :

- savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ;
- identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation ;
- différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances ;
- sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées ;
- favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération ;

- C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire :

- organiser les activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service ;
- préparer et conduire les réunions de coordination et d'organisation de l'équipe et en formaliser les conclusions ;
- évaluer les besoins de formation des membres de l'équipe et proposer des formations.

- C 8. Travailler dans une équipe pédagogique :

- coopérer avec les professeurs pour élaborer des situations d'apprentissage en vue de développer et d'évaluer les compétences visées (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, référentiels professionnels, etc.) ;
- contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement ;
- contribuer à faciliter la continuité des parcours des élèves et à la prise en compte des transitions d'un cycle à l'autre ;
- conseiller le chef d'établissement pour organiser les partenariats avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les acteurs socio-économiques.

UE 14 – CONNAITRE ET COMPRENDRE LES CONTEXTES D'EXERCICE DU MÉTIER (TRONC COMMUN)

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 24 h – ECTS : 6

Construire une posture professionnelle et éthique ; Philosophie de l'éducation : connaissance de la laïcité et des valeurs de la République ; Inscrire sa pratique dans ce cadre et faire vivre ces valeurs à travers les apprentissages.

24 h

6 ECTS

Sociologie de l'éducation : démocratisation de l'enseignement, inégalités scolaires et politique de l'éducation prioritaire.

Objectifs

L'objectif de l'UE14 est d'aider les étudiants stagiaires à développer les compétences nécessaires à la construction d'une posture professionnelle responsable et éthique et aux manières de promouvoir les valeurs de la République à travers les apprentissages.

Contenus

1. Connaissance de la laïcité et des valeurs de la République. Définir, comprendre et promouvoir les valeurs de l'école dans ses propres pratiques et par son enseignement. Développer une culture de la laïcité, de l'égalité homme-femme, de la citoyenneté ; lutter contre les stéréotypes et toutes les formes de discriminations (par exemple liées à l'origine sociale, à la religion, aux processus d'ethnisation, de racisation, au sexe et à l'orientation sexuelle...).

2. Démocratisation de l'enseignement, inégalités scolaires et politique de l'éducation prioritaire. Connaître le contexte de l'éducation prioritaire, les facteurs de perpétuation et d'accroissement des inégalités en lien – notamment - avec les pratiques d'enseignement de façon à pouvoir conduire une analyse réflexive sur ses actes professionnels et sa pratique dans la classe. Inscrire son enseignement dans les orientations officielles et institutionnelles concernant l'éducation prioritaire.

Évaluations

Session 1
(contrôle continu)

Contrôle continu – 2 travaux (écrit 100%)

Session 2

Reprise des travaux de la session 1

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

CC1. Faire partager les valeurs de la République

- savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations ;
- aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

CC 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés ;
- éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative ;
- apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle ;
- se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et toutes les formes de discriminations, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 23 h – ECTS : 5

Le choix d'un module d'Initiation et Formation à et par la Recherche (IFR) est OBLIGATOIRE et se fait en début de M1 ou en début de M2 pour les étudiants nouvellement inscrits. Les UE de formation constituent un ensemble cohérent et sont suivies par l'étudiant dans l'IFR qu'il a choisie au début de son cursus. Les professionnels des bibliothèques des différents sites de formation sont en mesure de contribuer à la formation documentaire des étudiants et organisent des rendez-vous de groupes ou individuels pour répondre à leurs questions.

Formation à la recherche en contexte d'exercice du métier et élaboration du mémoire

Objectifs

- Apporter et consolider une formation théorique et méthodologique en lien avec les contenus de l'IFR et des questions en rapport avec le métier et son exercice. Approfondir ses compétences dans le domaine ciblé ;
- savoir utiliser les ressources fournies par la recherche scientifique pour pouvoir les intégrer dans sa pratique professionnelle ;
- produire un état intermédiaire du mémoire de Master.

Contenus

Contenus théoriques, empiriques et méthodologiques définis par les responsables d'IFR (cf. fiches descriptives des IFR proposées).

Évaluations

Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu – 2 travaux (écrit 100%)
Session 2	Reprise des travaux de la session 1 et épreuve écrite

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

Référentiel de compétences : les compétences visées par les UE sont celles du référentiel, parues dans le BO n°30 du 25 juillet 2013 ; les descriptifs précisent les compétences particulières privilégiées au sein de chaque IFR.

MAQUETTE M2 - SEMESTRE 4

OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

Note non compensable : 10/20

Volume horaire global : 116 h – ECTS : 18

Consolider des savoirs disciplinaires et didactiques pour et par le stage en responsabilité :

EC 16.1	<p>Note plancher 7/20</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ en français ; ▪ en Mathématiques ; ▪ et dans d'autres disciplines de la polyvalence : <i>Histoire/Géographie/EMC, Sciences et technologie, Arts plastiques, Éducation musicale, EPS ;</i> ▪ Culture et usage du numérique. 	86 h	11 ECTS
EC 16.2	<p>Note plancher 7/20</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrit réflexif ▪ Suivi et accompagnement de l'Étudiant Fonctionnaire Stagiaire (EFS) en stage en responsabilité ½ temps ▪ Ateliers de pratique professionnelle* (APP) 	30 h	7 ECTS

EC 16.1 - Note plancher 7/20 :

▪ Français

Objectifs

Analyser des pratiques d'enseignement (en s'appuyant sur le stage, les APP, des ressources vidéo et/ou numériques).

Contenus

Les contenus seront principalement de nature didactique et pédagogique (différentes phases d'une séance, gestion des interactions langagières, différenciation...) en lien avec l'analyse de pratiques enseignantes et leurs effets sur l'activité des élèves.

La mobilisation nécessaire des contenus disciplinaires et didactiques sera adaptée aux situations analysées.

Éléments méthodologiques : outils d'observation, d'analyse a priori, d'analyse a posteriori en lien avec les données présentées : productions d'élèves, vidéos avec transcriptions qui peuvent concerner la polyvalence en français.

▪ Mathématiques

Objectifs

- Analyser les attendus des instructions officielles en mathématiques
- mobiliser des outils didactiques en mathématiques ;
- concevoir une séquence, des séances ;
- conduire une analyse *a priori* et une analyse *a posteriori* ;
- anticiper les procédures, difficultés et erreurs des élèves ;
- envisager la différenciation ;
- envisager l'évaluation ;
- analyser les productions des élèves ;
- décrire le rôle de l'enseignant ;
- interpréter l'écart entre l'analyse *a priori* et l'analyse *a posteriori*.

Contenus

Les contenus mathématiques travaillés dans l'UE16 seront en lien avec les instructions officielles en vigueur. Les modalités d'évaluation et de rendu seront précisées en cours par les enseignants.

▪ Autres disciplines de la polyvalence (les enseignements sont annualisés et relèvent des UE12 et 16)

1. Histoire/Géographie/EMC

Objectifs, contenus et Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences : se référer à l'UE 12

2. Sciences et technologie

Objectifs, contenus et Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences : se référer à l'UE 12

3. Arts plastiques

Objectifs, contenus et Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences : se référer à l'UE 12

4. **Éducation musicale**

Objectifs, contenus et Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences : se référer à l'UE 12

5. **EPS**

Objectifs, contenus et Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences : se référer à l'UE 12

■ **Culture et usage du numérique**

(En fonction des sites de formations, les contenus peuvent être abordés de manière différente)

Objectifs

- Intégrer de manière critique et réfléchie une ressource numérique dans une séance pédagogique intégrée à une séquence d'apprentissage ;
- Développement de la littératie numérique des étudiants.

La nature des activités proposées :

Cette formation est rythmée par différents rendus sur EPREL ou autre (dépôt de la séquence, de la séance, puis de la plus-value pédagogique de l'outil numérique choisi).

Les connaissances à acquérir

Sous quelles conditions le numérique doit-il améliorer les apprentissages ?

À partir des représentations suivantes, les éléments de réflexion seront abordés avec les étudiants dans le cadre des enseignements :

- on est plus motivé quand on apprend avec le numérique ;
- on apprend mieux en jouant grâce au numérique ;
- le numérique favorise l'autonomie des apprenants ;
- les compétences en lecture sont réduites ;
- les élèves savent utiliser les outils numériques car c'est leur génération.
- ...

Les compétences travaillées

Développement de la littératie numérique des étudiants en particulier sur trois éléments de base de sa définition conceptuelle, à savoir « l'habileté et la capacité d'utiliser les outils et les applications numériques, la capacité de comprendre de façon critique le contenu et les outils des médias numériques ainsi que la connaissance et l'expertise pour créer à l'aide de la technologie numérique. »

LIENS AVEC LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES

B1.2 : Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.

B2.1 : Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice.

B2.2 : Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement.

Les compétences du Référentiel des Compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation mobilisées et explicitées dans le barème fourni aux étudiants en amont sont les suivantes :

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Ressources à disposition des étudiants :

Dossier présentant différents outils numériques

<https://drive.google.com/open?id=15PTaqqyj6q3-kcVi7pMBA3pEzWjDDK1z>

Document en réalité augmentée pour donner aux étudiants accès à des capsules vidéo de présentation de différentes ressources

<https://drive.google.com/open?id=1YGDnVBFuq5cd2eFTJYeKHg96ndUGOY22>

Évaluation - Note plancher 7/20

Session 1
(contrôle continu)

Écrit 1 :

Une analyse en mathématiques ou en français en fonction de la discipline évaluée au semestre 3.

Écrit 2 :

Une analyse dans une discipline de la polyvalence.

Session 2

Reprise des travaux de la session 1

EC 16.2 - Note plancher 7/20 :

▪ **Écrit réflexif** (en lien avec le stage en responsabilité)

Objectifs :

- permettre à l'étudiant de montrer l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre du *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* ;
- présenter, de façon argumentée, un problème professionnel qui s'est posé à l'étudiant au cours du stage en responsabilité, de montrer son évolution personnelle et d'en dégager des perspectives professionnelles au-delà de sa classe.

Contenus :

Les enseignements dispensés dans l'EC16.2 permettront à l'étudiant d'aller vers la maîtrise des compétences professionnelles. L'analyse réflexive de sa pratique pédagogique prendra appui sur :

- la contextualisation de son lieu d'exercice ;
- les comptes rendus formatifs des visites et le référentiel de compétences professionnelles des professeurs (2013) qui doivent être considérés comme des sources utiles (indispensables) pour cette phase de questionnement ;
- les évolutions au fil de l'année, les réponses ou les tentatives de réponses apportées dans le cadre des enseignements menés dans sa classe pour permettre la mise en œuvre efficiente des apprentissages.

▪ **Suivi et accompagnement de l'Étudiant Fonctionnaire Stagiaire (EFS) en stage en responsabilité ½ temps** **Ateliers de Pratique Professionnelle (APP)**

Objectifs :

L'atelier de pratique professionnelle est un espace qui permet aux futurs professeurs des écoles :

- de mettre en œuvre avec un formateur (Inspé et/ou EN) des situations d'apprentissage dans une classe différente de celle où les étudiants sont affectés en responsabilité,
- de réfléchir sur les pratiques professionnelles,
- de construire en collectif les séances d'apprentissage menées dans la classe d'accueil et d'en faire l'analyse.

L'analyse des pratiques est un lieu de partage, d'échanges et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle ayant pour finalité la maîtrise des compétences dans le cadre du *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*.

Organisation :

- 1 formateur – Groupe de 4 à 5 étudiants maximum ;
- demi-journées dans une classe autre que celle où les étudiants sont en responsabilité ;
- les étudiants ont en charge une séance qui est préparée avec un formateur ;
- retour sur la séance – analyse de pratique et échanges constructifs autour des séances observées.

Évaluation - Note plancher 7/20

Session 1 (contrôle continu)	Écrit 3 : Un écrit réflexif en lien avec le stage en responsabilité.
Session 2	Reprise des travaux de la session 1.

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

Les enseignements mis en œuvre contribuent à l'acquisition des compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, notamment :

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ;

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Lien avec l'UE18 (capacité à analyser des données de manière scientifique)

UE 17 – CONNAITRE ET COMPRENDRE LES CONTEXTES D'EXERCICE DU MÉTIER (TRONC COMMUN)

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 22 h – ECTS : 2

Penser les besoins des élèves dans le cadre de l'école inclusive et adapter son enseignement (ASH, allophone...) – 10h	22 h	2 ECTS
Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage en contextes d'exercice du métier Psychologie des apprentissages et des troubles associés – 12h		

Les évaluations de cette UE sont prises en charge par les enseignants de l'équipe de Psychologie qui assure les 12 h de formation en Psychologie des apprentissages et des troubles associés.

Penser les besoins des élèves dans le cadre de l'école inclusive et adapter son enseignement (ASH, allophone...)

Objectifs

Apprendre à concevoir son enseignement en regard de la diversité des élèves et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers (situation de handicap, grande difficulté scolaire...).

Contenus

Il s'agira d'explorer à l'échelle de la classe des situations pédagogiques contextualisées permettant de comprendre les enjeux institutionnels de l'école inclusive et le rôle de la différenciation pédagogique dans la prise en compte des besoins des élèves.

Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage en contextes d'exercice du métier : psychologie des apprentissages et des troubles associés

Objectifs

L'objectif de cette partie de l'UE17 est d'amener les étudiants stagiaires à identifier les processus et connaissances mis en œuvre par les élèves au cours de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (activités scolaires transversales essentielles à la réussite), de telle sorte qu'ils puissent adapter leurs pratiques pédagogiques en fonction des capacités de leurs élèves et conduire ces derniers à utiliser des procédures et stratégies efficaces.

Pour ce faire, les activités cognitives mobilisées par les jeunes apprentis lecteurs et scripteurs seront explicitées lors de 4 cours magistraux, et exemplifiées à travers 2 séances de travaux dirigés. Le fonctionnement et le développement de la lecture et de l'écriture seront abordés chez les élèves ordinaires puis chez les élèves atteints de troubles spécifiques des apprentissages, notamment la dyslexie et la dyspraxie-dysgraphie. Les enseignements proposés sont basés sur les résultats actuels de la recherche en sciences cognitives.

Contenus

- Intérêt de la psychologie cognitive et des sciences cognitives pour concevoir des situations d'enseignement adaptées aux capacités d'apprentissage des élèves ;
- focus sur la psychologie cognitive de la lecture : acquisition du décodage, développement de la compréhension, fonctionnement ordinaire et troubles : explicitation de la dyslexie et analyse des remédiations en classe ;
- focus sur la psychologie cognitive de l'écriture : acquisition de la graphomotricité, apprentissage de l'orthographe, évolution des stratégies rédactionnelles, fonctionnement ordinaires et troubles : explicitation de la dyspraxie-dysgraphie et analyse des remédiations en classe.

Évaluation

Session 1 (contrôle continu)	Contrôle continu : 2 travaux portant sur « Psychologie des apprentissages et des troubles associés ».
Session 2	Reprise des travaux de la session 1

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

1^{er} point : P. 3. « Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ».

2^{ème} point

- Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage ;
 - connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte ;
 - connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche ;
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

Note plancher : 7/20

Volume horaire global : 22 h – ECTS : 10

Mémoire et soutenance

Objectifs

- Apporter et consolider une formation théorique et méthodologique en lien avec les contenus de l'IFR et des questions en rapport avec le métier et son exercice. Approfondir ses compétences dans le domaine ciblé ;
- savoir utiliser les ressources fournies par la recherche scientifique pour pouvoir les intégrer dans sa pratique professionnelle ;
- poursuivre l'initiation à et par la recherche dans un contexte professionnalisant ;
- produire un mémoire de Master.

Contenus

Contenus théoriques, empiriques et méthodologiques définis par les responsables d'IFR (cf. fiches descriptives des IFR proposées).

Évaluation : contrôle continu

Session unique

- Rédaction du mémoire
- Soutenance du mémoire

Liens avec d'autres UE et avec le référentiel de compétences

- Référentiel de compétences : les compétences visées par les UE sont celles du référentiel, parues dans le BO n°30 du 25 juillet 2013 ; les descriptifs précisent les compétences particulières privilégiées au sein de chaque IFR.

2 Mémoire (extrait du vadémécum du contrôle des connaissances) : La longueur attendue est d'une cinquantaine de pages. On peut traduire cette longueur en 100 000 caractères (espaces compris) environ (soit 50 pages de 2000 caractères, si on utilise la police Times New Roman, 12, Interligne 1,5, marges de 3 cm).

Mémoire en binôme : Les exigences restent identiques et sont celles qui sont indiquées dans le vadémécum du contrôle de connaissances. Les 100 000 caractères exigés pour un mémoire réalisé individuellement peuvent être augmentés pour atteindre 150 000 caractères.

Éléments constitutifs d'un mémoire

Introduction : 1 sujet, 1 question initiale générale



Cadre théorique : les grands axes de réflexion
découverts sur le sujet dans un plan clair.
Ce que l'on va tenir pour acquis, sur lequel on va s'appuyer. Ce qui pose encore question.



La problématisation : l'argumentation de votre choix de question en fonction du cadre théorique.



Une ou deux questions / hypothèse(s)

Méthodologie
- de recueil de données : constitution d'un corpus
- d'analyse de données



Résultats / discussion

Conclusion

MAQUETTE M2

UNITÉ DES ENSEIGNEMENTS INITIATION ET DE FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE (IFR)

RÔLE ET DESCRIPTIFS DES IFR OBJECTIFS, CONTENUS, ÉVALUATIONS

**VOIR MAQUETTE M2
ECA/SOPA/AED**

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

Vu code de l'éducation ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 94-874 du 7-10-1994 modifié ; avis du Haut conseil de l'éducation du 11-3-2013 ; avis du CSE du 6-6-2013

Article 1 - La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est précisée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - L'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier est abrogé. Toutefois ses dispositions demeurent applicables aux personnels enseignants et d'éducation stagiaires, lauréats des concours de recrutement ouverts antérieurement au 1er septembre 2013.

Article 3 - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2013.

Article 4 - Le secrétaire général, le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1er juillet 2013.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le secrétaire général, Frédéric Guin

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Paul Delahaye

Annexe : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à

1. affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14,
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (Compétences D1 à D4),
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.
 Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté

sociale ou de maltraitance.

- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique-seul et entre pairs-et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'Éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- . Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.
- . Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- . Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- . Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- . Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.
- . Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- . Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves. Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- . Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.
- . Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- . Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.
- . Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur. En particulier, au lycée professionnel
- . Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.

. Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

. À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.

. Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).

. Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.

. Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.

. Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel

. Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.

. Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.

. Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.

- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

MASTER 2^{ème} année EFS « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION » (MEEF1) – 1^{er} DEGRÉ
Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances – 2022 / 2023

	UE	VOLUME HORAIRE	DISCIPLINES	ECTS	MCC Session 1	MCC Session 2
SEMESTRE 3	UE12 note plancher 7/20 Maîtriser la langue française, les savoirs disciplinaires et leur didactique dans le cadre de pratique professionnelle	77h	<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des savoirs disciplinaires et didactiques pour et par le stage en responsabilité Culture et usage du numérique Suivi et accompagnement de l'Étudiant Fonctionnaire Stagiaire en stage en responsabilité ½ temps	17	Contrôle continu	Reprise des travaux de la session 1(1)
	UE13 non compensable 10/20 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	15h	Savoirs disciplinaires et didactiques	2	Contrôle continu	Contrôle terminal écrit
	UE14 note plancher 7/20 Connaitre et comprendre les contextes d'exercice du métier (tronc commun)	24h	Construire une posture professionnelle responsable et éthique Philosophie de l'éducation : connaissance de la laïcité et des valeurs de la République ; inscrire sa pratique dans ce cadre et faire vivre ces valeurs à travers les apprentissages Sociologie de l'éducation : démocratisation de l'enseignement, inégalités scolaires et politique de l'éducation prioritaire	6	Contrôle continu	Reprise des travaux de la session 1(1)
	UE15 note plancher 7/20 Initiation à et Formation par la Recherche (IFR)	23h	Formation à la recherche en contexte d'exercice du métier et élaboration du mémoire	5	Contrôle continu	Reprise des travaux de la session 1 et épreuve écrite
SEMESTRE 4	UE16 non compensable 10/20 Construire sa pratique professionnelle	86h	EC16.1 note plancher 7/20 <ul style="list-style-type: none"> Consolider des savoirs disciplinaires et didactiques pour et par le stage en responsabilité Culture et usage du numérique 	11	Contrôle continu	Reprise des travaux de la session 1(1)
		30h	EC16.2 note plancher 7/20 Suivi et accompagnement de l'Étudiant Fonctionnaire Stagiaire en stage en responsabilité ½ temps Ateliers de pratique professionnelle APP	7		
	UE17 note plancher 7/20 Connaitre et comprendre les contextes d'exercice du métier (tronc commun)	22h	Penser les besoins des élèves dans le cadre de l'école inclusive et adapter son enseignement – (ASH, allophone,...) Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage en contextes d'exercice du métier : psychologie des apprentissages et des troubles associés	2	Contrôle continu	Reprise des travaux de la session 1(1)
	UE18 note plancher 7/20 Initiation à et Formation par la Recherche (IFR)	22h	Mémoire et soutenance	10	Contrôle continu Session unique	

Plus d'informations sur
<http://inspe.u-pec.fr/>

